



## Propriété coordonnées clients

Par **pesci**, le 13/03/2012 à 12:49

Bonjour,

Un organisateur de salon de vente de chiots s'approprie les coordonnées de nos clients prétextant qu'elles lui appartiennent. Ces renseignements ne sont-ils pas la propriété du vendeur ? De plus, il nous interdit de donner à nos clients les kits chiots que nous fournissons nos partenaires en aliments canin. En a-t-il le droit ?

Merci d'avance.

Par **pat76**, le 13/03/2012 à 15:57

Bonjour

Vous signalez à la CNIL le comportement de l'organisateur du salon.